tion contre le suffragé universel. Elle a été réprimée à ce titre.

M. Clovis Hugues. — Ça n'a pas d'importance. (Exclamations).

M. le Président. — Je n'en laisserai pas faire l'apologie. La République est créée de la volonté nationale et nullement de la Commune. (Applaudissements au centre).

M. Faberot. — Puisque je ne puis parler de la Commune, je parlerai du Seize-Mai. Les royalistes et les bonapartistes, les centres qui n'ont pas d'opinion ne peuvent nous empêcher de demander la liberté pour les uns comme pour les autres. De leur part, il faut s'attendre à tout, la peur leur fera faire un jour ce qu'ils n'osent encore faire aujourd'hui. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. le Président. — Je ne puis laisser passer sans protestation ces paroles.

M. Jaurès. — M. Daschanel en a dit autant. (Agitation).

M. Faberot. — On soudoie grassement la police (rires) pour nous empêcher d'honorer nos morts tombés sous les balles versaillaises. (Murmures au centre).

Que le gouvernement prenne garde et revienne à de meilleurs sentiments, ou sinon ce sera vous, les révolutionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche. Exclamations ironiques au centre).

M. le Président. — J'ai reçu de M. Renou un ordre du jour motivé.

M. Renou. — Oui ou non, les agents qui ont frappé les manifestants ont-ils agi, par ordre du gouvernement ?

Plusieurs membres réclament l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple

M. le ministre de l'intérieur juge superflu de répondre encore à M. Renou. Le gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple est voté par 415 voix contre 64.

L'interpellation Jaurès

M. le Président. — J'ai reçu de M. Jaurès une demande d'interpellation sur la signification politique du mouvement administratif dans le Midi et notamment dans le Tarn.

M. le ministre de l'intérieur. — Nous sommes d'accord avec M. Jaurès pour en fixer la discussion à samedi.

La Chambre adopte cette fixation.

LE DROIT SUR LES PLOMBS

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Guieysse et de plusieurs de ses collègues, relative à l'établissement d'un droit sur le plomb, ses minerais enrichis, et ses dérivés divers.

M. Siegfried combat le projet, qui aura pour effet de favoriser trois industriels, au détriment de cent autres, et des consommateurs. L'industrie des mines de plomb n'a pas besoin d'être protégée ; sa production a toujours augmenté.

M. le Hérissé. — Et les salaires ont toujours diminué.

M. Siegfried. — Le projet a encore pour but de protéger les deux maisons qui, en France, s'occupent de la désargentation. La troisième industrie protégée, est celle des plombs laminés, et des fabricants de céruse.

Le projet n'intéresse que quatre départements et ne profitera qu'aux ports de Marseille et de Nantes. Il nuira aux autres. L'orateur dépose un contre-projet.

M. René Brice, rapporteur. — Il s'agit de réparer un oubli de la loi : les industries qu'a en vue le projet ne sont pas protégées ; aussi périclitent-elles. La Chambre repoussera le contre-projet ; elle votera l'urgence sur la proposition de M. Guieysse.

L'urgence est déclarée.

M. le rapporteur insiste de nouveau, pour l'adoption du projet.

M. Siegfried. — L'industrie des mines de plomb est loin d'être ruinée. Le droit qu'on veut établir lui donnera un boni de 150,000 francs, et fera payer près de 3 millions aux consommateurs.

M. le rapporteur. — La plupart des mines ont dû fermer : elles pourront rouvrir si on vote le droit.

La discussion s'éternise entre MM. Siegfried et René Brice.

MM. Antide Boyer, au nom des intérêts marseillais, M. Le Hérissé au nom des intérêts bretons, y prennent part, pour appuyer le projet.

M. Boucher, ministre du commerce, estime qu'il y a un grand intérêt à développer l'industrie minière du plomb en France. Il est entendu, d'ailleurs, que le minerai de plomb reste exempt. En ce moment se produit une baisse générale de l'argent. Il en résulte un écart qui met la France dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'Espagne. C'est cette situation qui justifie la proposition. L'intérêt des consommateurs n'en sera nullement atteint.

La discussion reprend, de plus en plus âpre, entre le rapporteur et M. Siegfried. C'est une confusion complète. MM. Graux, du Halgouet, Antide Boyer, Bertrand, prennent part à la bataille.

M. le Président consulte la Chambre sur le contre-projet Siegfried qui, en réalité, maintient le statu quo, en réservant la faculté de frapper les plombs espagnols, s'ils viennent faire concurrence aux plombs français.

Plusieurs membres demandent le renvoi à la commission. La commission repousse ce renvoi.

ECHEC DU GOUVERNEMENT

M. Boucher, ministre du commerce, intervient une dernière fois pour appuyer le projet de la commission.

Le contre-projet Siegfried est mise aux voix et est adopté par 265 voix contre 230.

Cet échec du gouvernement cause une certaine émotion.

La séance est levée à cinq heures et demie.

La prochaine séance aura lieu samedi à deux heures.

IMPRESSION DE SÉANCE

Paris, 4 juin. — Le cabinet a eu aujourd'hui sa première interpellation; mais, si petite et si courte.

M. Renou et, après lui, M. Faberot, agitant le spectre de la Commune, ne pouvait que servir la cause du ministère.

M. Barthou a triomphé de ses adversaires avec une extrême facilité.

Premières armes, premier succès, enregistrons-le, mais à la fin de la séance, un autre membre du cabinet, M. Boucher, a essuyé un échec, en combattant un contre-projet de M. Siegfried sur les plombs.

En résumé, dans la séance d'aujourd'hui, le ministère a eu un succès facile avec M. Barthou, et, dans la question des plombs, qui ne concernait pas la politique, le ministre du commerce seul a été battu.

SÉNAT

Séance du jeudi 4 juin 1896

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à quatre heures.

Une question à M. le Ministre de l'Instruction publique

M. le Provost de Launay a la parole pour poser une question à M. le Ministre de l'Instruction publique. (Mouvements divers.)

Les journaux, dit-il, ont annoncé que le dernier ministre de l'instruction publique avait épuisé, à 33.000 francs près, le crédit de cinq millions destiné à des constructions scolaires, et que son successeur serait obligé de réclamer des crédits supplémentaires. Je demande si cela est exact. Je demande aussi, et c'est le côté essentiel de ma question, s'il est vrai qu'un grand nombre de communes attendent, depuis plusieurs années, l'exécution des promesses qui leur ont été faites ?

Ou les a forcées à faire des dépenses; et on les laisse poursuivre par leurs créanciers! Les dossiers sont accumulés au ministère. M. Combes les avait fait placer dans son cabinet, et il fallait, pour en faire sortir un, l'intervention d'un député ou d'un sénateur influent ! (Exclamations à droite.) J'estime qu'il faut proportionner les efforts des communes aux sacrifices que peut faire l'Etat. Il y a eu des gaspillages, des fautes injustifiables... (Approbation au centre). J'en parlerai, lors de la discussion du budget... Je demande à M. le ministre quelles instructions il compte donner à ses préfets et à ses inspecteurs d'académie. (Très bien sur les mêmes bancs).

M. Fage. — La première chose à faire, c'est de liquider le passé.

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique. — Sur la première question (l'état des crédits destinés aux constructions scolaires), je ferai observer à M. Le Provost de Launay qu'il y a deux espèces de crédits : les crédits d'engagement et les crédits de paiement. Ces deux crédits ne vont pas du même pas; ainsi pour 1896, les premiers crédits étaient de 5 millions, tandis que les seconds ne sont que de 2,500,000 fr.

Il est parfaitement vrai que les crédits d'engagement ont été à peu près épuisés. Au 1er mai, il ne restait, comme l'a dit M. le Provost de Launay, qu'une somme de 33,000 francs environ ; aujourd'hui, il ne reste presque plus rien. (Vives exclamations.)... Mais il ne s'agissait là que des crédits d'engagement. J'ajoute que le département des Côtes-du Nord, qui intéresse plus particulièrement M. le Provost de Launay, n'a pas été moins bien traité que les autres. Il n'est pas au nombre des plus favorisés, mais il n'est pas non plus parmi les plus malheureux... Que faudrait-il, pour donner satisfaction à ces dernières communes, dont le total se monte à 995 ?

Il faudrait huit millions et demi de crédits nouveaux d'engagement; quant aux crédits de paiement, je répète qu'il ne s'est pas produit sur ce point la même progression que les crédits d'engagement; il en est résulté un certain encombrement. Il n'y a que deux partis à prendre : ou augmenter ces crédits, ou se résigner à la patience. Il faudrait doubler le chiffre de huit millions et demi, dont je parlais tout à l'heure, pour arriver au fin de notre œuvre. Pour l'instant, nous nous bornons à répondre à certains besoins locaux, et je déclare que je suis résolu à poursuivre cette œuvre, avec ordre et avec justice. (Assentiment.)

M. le Provost de Launay. — J'insiste sur le point auquel il n'a pas été répondu. Le préfet du département des Côtes-du-Nord a mis en demeure certaines communes de construire des maisons d'école, et il ne peut pas lui verser l'argent qui leur est dû depuis deux ans, en vertu d'une loi. Cette situation est grave, et engage l'avenir. Eh bien ! dites à vos préfets de liquider le passé, avant d'engager l'avenir !... (Approbation)

M. Rambaud. — Ce n'est pas à la suite des incitations de l'administration, mais spontanément, que certaines communes ont demandé à construire une nouvelle école; mais je reconnais la nécessité de modérer ces travaux dans l'avenir. (Très bien.)

M. Combes. — Je demande la transformation de la question en interpellation. (Bruit.)

M. le Président. — Acceptez-vous l'interpellation, M. le Ministre?

M. Rambaud. — Je l'accepte, M. le Président.

M. Combes. — Je ne veux pas prolonger le débat; je tiens seulement à donner quelques explications complémentaires. Il y a deux sortes de crédits : les crédits d'engagement, et les crédits de paiement; ceux-là sont plus considérables.

A la date du 1er janvier 1896, j'avais reçu des demandes de subventions s'élevant à près de 10 millions.

Le préfet, en transmettant les demandes, les classe; mais il arrive que l'ordre de classement est souvent modifié pour des raisons d'urgence; il est donc difficile de s'y reconnaître. (Bruit).

C'est pourquoi j'ai tenu à faire moi-même le travail de classement, et, pour éviter les réclamations, j'ai décidé que les dossiers envoyés passeraient avant tous ceux qui seraient ultérieurement expédiés.

M. Faye. — Je crois qu'il est inutile de faire la lumière complète sur une aussi grave question. Il est malheureusement vrai que certaines influences font donner la préférence à des communes, au préjudice d'autres qui attendent depuis longtemps. Le plus simple le remède à apporter à cette situation c'est de liquider le passé, en n'accordant aucune subvention sur les demandes nouvelles avant d'avoir donné satisfaction aux anciennes. (Vive approbation.)

Après des observations de MM. Blavier et Baudens, M. Le Provost de Launay répète que les préfets ne devraient pas avoir le droit d'engager une commune à faire des constructions d'école lorsqu'elle n'a pas, dans l'année même, les moyens d'y faire face.

M. le Ministre s'engage à suivre les conseils de M. Faye. L'incident est clos.

La prochaine séance est fixée à mardi. La séance est levée à 5 heures 25.

AU LUXEMBOURG

Paris, 4 juin. — C'est aujourd'hui, nous l'avons dit, que le Sénat devait nommer sa commission des finances, pour l'année 1896, commission qui était de dix-huit membres, et qui avait été élevée dernièrement, sur la proposition de M. Ouvrier, à vingt-sept membres. Cette élection avait, naturellement, une grande importance, en raison des projets financiers du gouvernement ; aussi, y avait-il une certaine animation dans les couloirs. Presque tous les sénateurs étaient venus au Luxembourg.

Contrairement à ce qu'on attendait, huit bureaux sur neuf ont ajourné l'élection jusqu'après la distribution du rapport de M. Cochery. Seul, le sixième bureau a nommé MM. Morel, Decauville et Franck-Chauveau.

Paris, 4 juin. — Deux des trois commissaires élus par le 3e bureau du Sénat sont certainement hostiles en principe au projet de M. Cochery, dans ses grandes lignes, du moins : MM. Deauville et Morel.

Quant aux autres bureaux, l'ajournement qu'ils ont décidé n'implique pas, déclarent-ils, une hostilité à l'égard du cabinet.

NOUVELLES DU JOUR

L'impôt sur la rente
L'amendement de MM. Cochin et Pichon

Paris, 4 juin. — Un rédacteur du *Gaulois* a eu une conversation avec M. Henry Cochin, député du Nord, au sujet de l'amendement que celui-ci vient de déposer en compagnie de MM. Pichon, Le Gavrian, et d'Aillières, relativement à l'impôt sur la rente.

— Je ne suis pas du tout, a dit notamment M. Cochin, hostile à cet impôt, et je demeure convaincu de sa légalité; mais il y a une question de confiance de la part du détenteur de la rente et de bonne foi de la part du gouvernement.

» M. Margue lui-même, en 1860, ne discutait pas la légalité, mais l'opportunité de la taxation. C'est pour concilier tous les scrupules que l'amendement a été déposé. »

Plus loin, M. Henry Cochin déclare qu'on demandera vraisemblablement de consulter les conseils généraux sur cette importante question.

D'autre part, le rédacteur du *Gaulois* croit savoir que M. Cochery ne serait pas éloigné d'une combinaison de même nature que l'amendement de MM. Pichon, Cochin et Le Gavrian.

La date du Congrès national catholique de Reims

Reims, 4 juin. — La date du Congrès national catholique, qui doit se tenir à Reims au mois d'octobre, vient d'être changée.

L'ouverture qui avait été fixée au 20, aura le lieu le 13 et la clôture est reportée du 24 au 18.

Ce changement a été rendu nécessaire par la rentrée des tribunaux et les appels militaires.

La grève des ouvriers porcelainiers de Limoges

Limoges, 4 juin. — Une entrevue a eu lieu ce matin entre sept principaux fabricants de porcelaine et le maire de Limoges.

Les patrons ont décidé de persister dans leur résolution de fermer les fabriques à la date fixée, si le personnel de la maison Guérin ne reprenait pas le travail aux anciennes conditions ; ils consentent néanmoins à consulter leurs collègues avant de donner une réponse définitive.

L'émotion est vive. Le nouveau préfet est arrivé cette nuit pour prendre possession de son poste.

Une rencontre sanglante entre Tunisiens et Tripolitains

Tunis, 4 juin. — (Source anglaise). — Une rencontre sanglante a eu lieu entre Tunisiens et Tripolitains sur la frontière. Quatre chefs tripolitains ont été tués.

La misère en Romagne. — Boulangeries attaquées. — Nombreux blessés

Rome, 4 juin. — Le *Messagero* reçoit de San-Arcangelo en Romagne, la nouvelle suivante :

» Depuis deux jours, une multitude de femmes et d'enfants déguenillés parcourent les rues en criant : « Du pain ! nous avons faim ! »

» Les manifestants ont assailli les fours des boulangers; les carabiniers sont intervenus et ont blessé beaucoup de personnes.

» Une compagnie d'infanterie et les autorités sont sur les lieux.

» De nombreuses arrestations ont été opérées. Le calme est momentanément rétabli. »

La peste dans un régiment turc

Constantinople, 4 juin. — La Porte a été informée qu'une maladie, qu'on croit être la peste, a éclaté dans un régiment stationné dans un village de la province de Tiflis. On fait une enquête pour déterminer si c'est vraiment la peste.

Le projet de réforme des contributions directes. Un amendement de M. Pichon, député du Nord.

Paris, 4 juin. — M. Pichon, député du Nord, vient de déposer un amendement au projet de réforme des contributions directes que le Ministre des Finances a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Cet amendement, également signé de MM. Le Gavrian, Henri Cochin et d'Aillières, vise spécialement la partie du projet concernant l'impôt sur la rente et est ainsi conçu :

« Il sera offert aux porteurs de titres de rente sur l'Etat passibles de l'impôt le choix entre le remboursement au pair du créance ou le remplacement d'un nouveau titre qui ne pourra être converti avant 1902. »

Les signataires de l'amendement spécifient dans leur texte la date de 1902 parce qu'elle comporte, comme on sait, l'échéance de la conversion du 3 1/2 0/0.

Le groupe socialiste. — Les dissidents

Paris, 4 juin. — Des conciliabules ont eu lieu aujourd'hui entre, d'une part, les membres du groupe socialiste qui ont voté l'ordre du jour d'hier, et, d'autre part, entre les dissidents qui s'étaient comptés sur l'ordre du jour Goussot.

On parle de la formation prochaine d'un groupe qui serait formé par ces dissidents, mais rien n'est encore confirmé.

Enregistrons également le bruit que l'extrême gauche (groupe Goblet), ferait la semaine prochaine une déclaration en réponse sans doute à l'ordre du jour voté par le groupe socialiste. Néanmoins M. Goblet préconiserait l'union des anciens jours.

L'incident de Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne, 4 juin. — La délégation du Conseil municipal s'est rendue aujourd'hui à 3 heures, chez le général Hervé, qui l'a fort bien reçu, et a déclaré recevoir entière satisfaction par cette démarche.

L'incident peut être considéré comme définitivement clos.

L'élection du maire est fixée au 11 juin.

Le conseiller municipal Roge, cause première de l'incident, s'est déclaré disposé à donner sa démission après cette élection.

L'assassinat de la Française
La condamnation à mort confirmée

Toulouse, 4 juin. — L'affaire de l'assassinat de La Française, dans laquelle l'assassin Longueville avait été condamné à mort une première fois devant la cour d'assises du Tarn-et-Garonne, arrêt qui fut cassé pour vice de forme, vient de se terminer devant notre cour d'assises par un nouvel arrêt de mort. L'exécution aura lieu à Montauban.

Une foule nombreuse a attendu la sortie de l'accusé et a poussé des huées et des cris de mort sur son passage.

Guillaume II parrain du nouveau né du comte Herbert de Bismarck

Berlin, 4 juin. — L'empereur a télégraphié au comte de Bismarck, fils de l'ex-chancelier, qu'il serait le parrain de son fils.

Une cérémonie à Rome en l'honneur de Garibaldi
Une échauffourée — Un agent blessé

Rome, 4 juin. — Cet après-midi a eu lieu la cérémonie en l'honneur de la mémoire de Garibaldi. A l'issue de la cérémonie, la police a interdit aux socialistes de rentrer dans la ville, avec drapeaux en tête; il en est résulté une petite échauffourée, au cours de laquelle un agent de police a été blessé.

Conseil de cabinet

Paris, 4 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

LA RÉFORME DE L'IMPOT DIRECT

Le conseil a examiné et arrêté définitivement le texte du projet de loi relatif aux impôts directs et aux taxes y assimilées pour l'exercice 1897.

Le projet de loi sera déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

LE CAS DE L'INTENDANT GÉNÉRAL BARATIER

Le ministre de la guerre a fait connaître qu'il a infligé un blâme à l'intendant général Baratier, pour une lettre publiée dans la *France militaire*.

LA SITUATION A MADAGASCAR

Le ministre des colonies a donné connaissance au conseil d'un télégramme de M. Laroche, daté de Tananarive, 30 mai. Profitant de l'absence du régiment du colonel Allez, une bande de 1 500 Sakalaves, sous le Sud-Est, une bande de 1,500 Fahavalos a attaqué et brûlé Antirabe.

Un groupe de miliciens protégeant les familles des missionnaires norvégiens qui s'étaient réfugiés dans une maison, a subi un siège de trois jours.

Le régiment du colonel Allez est revenu à la hâte avec le gouverneur hova et 200 soldats royaux et les 40 miliciens qui l'accompagnaient dans sa tournée.

Après un vif engagement, les Européens ont été débloqués et les Fahavalos ont été dispersés, laissant 200 des leurs sur le terrain.

Au Nord, la situation reste sans changement.

La situation à Madagascar

Paris, 4 juin. — Le gouvernement a reçu de M. Laroche, résident général à Madagascar, le télégramme suivant daté de Tananarive, 30 mai, dont la connaissance a été donnée aujourd'hui au Conseil des ministres :

« Profitant de l'absence du résident Allez, en tournée dans le sud-ouest, une bande de 1 500 Fahavalos a attaqué et brûlé Antirabe. Un groupe de miliciens protégeant des familles de missionnaires norvégiens qui s'étaient réfugiés dans une maison, y a subi trois jours de siège.

» Le résident Allez est revenu à la hâte avec le gouverneur hova, les 200 soldats royaux et 40 miliciens qui l'accompagnaient.

» Après un vif engagement, les Européens ont été débloqués et les Fahavalos dispersés laissant près de 200 des leurs sur le terrain.

» Au Nord, la situation reste sans changement. »

L'intendant militaire Baratier. — Une note du ministère de la guerre

Paris, 4 mai. — Le ministère de la guerre communique la note suivante, dont il a été question, ce matin, au Conseil de cabinet :

« La *France militaire* a publié une lettre de M. l'intendant militaire Baratier dans laquelle ce haut fonctionnaire, cherchant à s'abriter sous l'autorité du général Saussier, dont la bienveillance est égale à la fermeté, s'est placé vis-à-vis de M. Cavaignac, son ancien chef en tant que ministre de la guerre, dans une situation des plus difficiles.

» Si la situation de M. Baratier peut expliquer chez lui une certaine surexcitation, elle ne saurait justifier un pareil oubli de la discipline et le ministre lui a infligé un blâme sévère. »

Paris, 4 juin. — La *Patrie* annonce que M. Cavaignac est décidé à user des moyens que la loi met en son pouvoir pour répondre aux critiques de M. l'intendant général Baratier.

Les blanquistes blâment le discours de M. Millerand

La « Ligue intransigeante » s'est réunie, salle Barral, à l'effet d'examiner les déclarations faites par M. Millerand dans le banquet des municipalités socialistes.

Tous les délégués se sont trouvés d'accord pour repousser le programme de M. Millerand.

L'acquisition de journaux par le groupe radical

Paris, 4 juin. — Le groupe radical, qui, il y a quelques jours, s'était emparé du *National*, vient de faire une nouvelle acquisition dans le journal la *France*.

Dans une note publiée en tête des colonnes de la *France* d'aujourd'hui, nous trouvons la composition du nouveau comité de direction et de la rédaction de ce journal.

Dans la liste du comité de direction nous relevons les noms de MM. le général Yung, Mesureur, Guieysse, Merlou, Bazille, Alexandre Bérard. Parmi les principaux collaborateurs citons MM. Rivet, Lucipia, de Maby, colonel Sever, Doumergue, Rouanet, etc.

Aujourd'hui le premier article sur le programme du groupe radical est signé de M. Mesureur.

Les congrégations et la taxe d'abonnement

D'après le *National*, journal de M. Doumer, le Conseil d'Etat, consulté sur le fait de savoir si le gouvernement a le droit de faire vendre les immeubles des Congrégations qui refusent le droit d'abonnement, a répondu carrément : Non.

La grève de Limoges

Le Syndicat des patrons porcelainiers à Limoges a décidé de prendre fait et cause pour un patron dont les ouvriers sont en grève et de fermer leur fabrique. 10,000 ouvriers se trouveraient ainsi sans travail.

Le naufrage du bateau hôpital

Le Comité des Œuvres de Mer fait publier la note suivante :

« Le Conseil des Œuvres de mer, réuni d'urgence aujourd'hui, a étudié la situation créée par la perte de son premier navire-hôpital, le *Saint-Pierre*; il a reconnu que si cet événement déplorable constitue un retard dans la période active de l'Œuvre et une perte d'argent relativement assez forte, il n'a rien qui doive entraver l'avenir.

» La première croisière du *Saint-Pierre* sur le banc de Terre-Neuve, si courte qu'elle ait été, a démontré les immenses services que doivent y rendre le navires-hôpitaux. En conséquence, le Conseil a décidé à l'unanimité la mise immédiate en chantier de deux nouveaux navires, l'un destiné à remplacer le *Saint-Pierre*, et l'autre pour inaugurer les campagnes de secours dans les mers d'Islande.

» Les membres du Conseil, sur l'invitation de leur président, M. le vice-amiral Lallour, n'ont pas hésité à s'engager dans cette voie, convaincus que la générosité de nombreux souscripteurs les aidera à couvrir les dépenses qu'ils ont ainsi engagées. »

La fin d'un procès entre un romancier célèbre et son éditeur

Le tribunal de commerce de la Seine a condamné jeudi l'éditeur bien connu M. Lemerre, à qui le romancier célèbre Paul Bourget avait intenté un procès en reddition de comptes.

M. Lemerre est condamné aux dépens et il devra communiquer tous ses livres relatifs au compte de librairie qu'il a avec M. Paul Bourget depuis dix ans, sous peine d'une amende de cent francs par jour de retard.

Une bagarre sanglante à Bordeaux
Coups de revolver

Une bagarre sanglante s'est produite, hier, à quatre heures, à Bordeaux. 150 ouvriers cordonniers étaient en grève. Ils avaient envoyé une délégation auprès de l'expert-délégué par le ministre de la guerre. Et ayant reçu de celui-ci une réponse peu favorable, ils se sont livrés sur lui à des voies de fait. Les gardiens de la paix sont intervenus. Des coups de revolver ont été échangés. Il y a eu plusieurs blessés. On a arrêté une demi-douzaine de grévistes.

Les effets de l'orage

Paris, 4 juin. — Un nommé Cauchon, briquetier, a été pris d'une frayeur épouvantable en voyant tomber la foudre, rue Hazo. On craint pour sa raison.

Vers cinq heures et quart, la foudre est également tombée, 64, rue Larochefoucault, chez une dame Renaud, blanchisseuse et a déterminé un commencement d'incendie, éteint par les pompiers de la rue Blanche. L'émotion a été vive dans le quartier.

Bordeaux, 3 juin. — Un violent orage s'est abattu sur la Teste, près d'Arcachon. La foudre est tombée sur un chai et un hangar contenant des bois et des fourrages, et y a mis le feu.

On ne signale aucun accident de personnes.

Les dégâts matériels sont considérables.

Une épidémie parmi les soldats de la garnison de Châlons sur Marne

Châlons-sur-Marne, 4 juin. — Une épidémie, dont la nature n'est pas déterminée, et qui se traduit par de violentes douleurs céphaliques, sévit sur le 132e d'infanterie de Reims.

130 hommes sont malades ; 48 sont assez sérieusement atteints; les malades ont été évacués sous des tentes.

La cause de l'épidémie est attribuée à l'organisation défectueuse des latrines.

Courses au Bois de Boulogne

Paris, 4 juin. — Prix de Montgeroult. 1er, Echaudé ; 2e, Rebenacq ; 3e, Cossack. — Prix de Sensitiv. 1er, Pictramala ; 2e, Pierrette ; 3e Dagger. — Prix de Louray. 1er, Saizac ; 2e, Roitelet II. — Prix du Malleret. 1er, Wasp ; 2e, Emmoris ; 3e, Tarentella. Prix de Vichot. 1er, St-Leu ; 2e, Bourg ; 3e, Oxymandias. — Prix de Royallieu. 1er, Allobroge ; 2e, Balta ; 3e, Entrechat.

Les ingénieurs français en Chine

Pékin, 4 juin. — Grâce aux démarches de M. Gérard, ministre de France, la Chine autorise des ingénieurs français à construire des lignes ferrées qui doivent relier Long-Tcheou au chemin de fer du Tonkin.

Elections en Angleterre

Londres, 4 juin. — M. Barlow, libéral, a été élu député de Frome, par 5,062, en remplacement du vicomte Weymouth, unioniste, appelé à la pairie.

Le concurrent unioniste, M. Tuynne, a obtenu 4,763 voix.

Wick, 4 juin. — M. Hadderwick, radical, a été élu député, par 1,054 voix contre 842 données à M. Smith, unioniste.

C'est un gain pour le parti libéral.

Les fêtes du couronnement du Czar

Moscou, 4 juin. — Les souverains se sont rendus aujourd'hui à l'hôtel de ville, pour remercier le maire de la participation prise par la municipalité aux fêtes de Moscou.

Le maire a fait observer que c'était la première fois qu'un Tsar faisait pareil honneur à la municipalité et a déclaré que, pour commémorer cet événement, la ville fonderait un asile.

Ce soir, après le dîner offert par l'ambassade d'Angleterre, un grand bal aura lieu au Kremlin auquel assisteront toutes les missions extraordinaires.

Le tunnel du Simplon

Rome, 4 janvier. — L'exposé des motifs précédant le projet relatif au percement du Simplon relève que le tunnel bouchera la route commerciale, une grande partie de la Suisse française, la France et l'Angleterre.

Le parcours de la malle des Indes sera abrégé de 417 kilomètres.

Un détachement turc de 85 hommes massacré par les insurgés crétois

Berlin, 4 juin. — Suivant des avis d'Athènes en date d'aujourd'hui, un détachement turc de 85 hommes qui était retourné à Vamos, pour prendre du matériel que les troupes avaient laissé dans cette localité aurait été massacré par les insurgés. Deux hommes seulement auraient échappé à la mort.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix. Jeudi 4 juin 1896.	
3 heure soir.	26° au-dessus	766 m/m	Variable.
6 » »	24° »	768 m/m	»
9 » »	20° au-dessus	766 m/m	»
		Vendredi 5 juin 1896.	
Minuit	18° au-dessus	765 m/m	Variable
1 heure matin	17° »	766 m/m	»
2 heures »	17° »	766 m/m	»

Paris. — Jeudi 4 juin 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Les faibles pressions qui couvrent toujours l'ouest de l'Europe diminuent d'intensité, et la hausse barométrique est générale dans le Sud-Ouest. L'aire des fortes pressions se retire vers l'Est (Moscou, 765 mm.). Le vent est faible du sud sur les côtes de la Manche, modéré du sud-est sur celles de l'Océan, variable et faible en Provence. Des pluies sont tombées dans le sud-ouest du continent et sont encore très abondantes en France. On a recueilli 5 mm. d'eau à Gap, 4 à Paris, Limoges, 3 à Perpignan, 2 à Brest, Toulon. On signale deux orages à Paris et à Perpignan. La température baisse dans la moitié ouest de la France. Elle était ce matin de : 6° à Haparanda, 15° à Paris, 16° à Moscou, 20° à Berlin, 23° à Biarritz.

On notait 8° au puy de Dôme, 7° au mont Ventoux, 4° au Pic du Midi. — En France, des ondées orageuses sont encore probables, avec temps chaud. — A Paris, hier, l'après-midi, nuageux, orages avec pluie très abondante. On a recueilli 17 mm. d'eau à Paris et 4 mm. à Saint-Maur. — Moyenne d'hier, 3 juin, 17°5, supérieure de 1°7 à la normale. — Depuis hier midi, température max. : 23°2; min. de ce matin, 15°1. Baromètre à 7 heures du matin, 760 mm. — A la tour Eiffel, max. 21; min. : 11°5.

JUIN

Voici le mois du gai soleil,
La nature entière est en fête,
Chaque fruit devient plus vermeil,
Les oiseaux chantent à tue-tête.

Poussant de gais cocoricos,
Le coq joyeux passe, et se moque,
En voyant les coquelicots,
Dans les prés, ériger leur toque ;

Le ciel est pur, le ciel est clair,
Les mésanges, les tourterelles
Se jouant, volètent dans l'air,
Croisant les sveltes hirondelles :

C'est l'été. Les moineaux, coquets,
Chantent sur les murs, dans les frises,
Où, délaissant leurs fins caquets,
Dévorent fraises et cerises.

Les carpes et les carpillons
S'ébattent le long des rivières,
Les cigales et les grillons
Se disputent dans les fougères.

C'est l'été, saison du soleil,
La nature entière est en fête,
Chaque fruit devient plus vermeil,
Les oiseaux chantent à tue-tête.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A propos de la conférence de M. Urbain Guérin. — Pourquoi l'*Avenir* essaie-t-il de nous donner une part de responsabilité dans ce qu'a dit M. Urbain Guérin, sur la ville de Roubaix, au congrès d'Economie sociale de Paris? Où l'*Avenir* a-t-il vu que nous partagions toutes les opinions du distingué conférencier ? M. Guérin est catholique ; nous aussi ; mais, dans l'ordre social et économique, il appartient à la fraction de droite du catholicisme français, tandis que nous, nous sommes le plus souvent avec le parti démocratique.

Nous avons donné une analyse télégraphique de son étude sur Roubaix, parce que cette étude émanait d'un penseur éminent et que nous avons habitué nos lecteurs à leur faire connaître avec impartialité tout ce qui peut les intéresser directement.

Si nous en jugeons par le résumé de notre correspondant, nous aurions certes des réserves à faire sur ce qu'a dit M. Guérin devant le Congrès d'Economie Sociale. Il nous apparaît qu'il a pris ses inspirations dans un milieu peut-être trop exclusif, et, qu'à cause de cela, certains côtés de la vie roubaisienne lui ont échappé. Nous en jugerons mieux quand nous aurons sous les yeux le texte de cette conférence.

L'*Avenir* aurait bien fait d'attendre aussi, avant de tirer, de quelques phrases d'un résumé télégraphique, des conséquences aussi fausses qu'elles sont malveillantes.

A. R.

Le rétable des fonts baptismaux à l'église Saint-Martin. — Mgr l'archevêque de Cambrai a visité, mardi après-midi, à quatre heures et demie, l'église St Martin ; il était accompagné par M. le chanoine Carlier, vicaire-général, et par le clergé de la paroisse. Sa Grandeur a examiné en détail le magnifique rétable des fonts baptismaux. Elle a beaucoup admiré les sculptures si délicatement fouillées des six panneaux qui le composent. « Je vous félicite, M. le Doyen, a dit à peu près textuellement Mgr Sonnois, de posséder, dans votre église, une œuvre d'art aussi précieuse que celle-ci. Gardez-la avec de grands soins. »

La Confirmation au Collège. — Jeudi, à trois heures et demie, Mgr l'archevêque de Cambrai a fait son entrée à l'Institution Notre-Dame des Victoires, où il venait administrer le sacrement de Confirmation. La façade de ce bel établissement était pavoisée aux couleurs pontificales et nationales.

Cinquante-quatre enfants, qui ont donné l'édifiant spectacle d'une piété exemplaire, ont été confirmés dans la chapelle richement et élégamment décorée.

Après la cérémonie, Mgr Sonnois s'est rendu dans la grande salle des fêtes du Collège où il a reçu les hommages des classes supérieures. Un élève des classes supérieures, en termes éloquents, a remercié Sa Grandeur de la sollicitude qu'il témoigne à tous ses collèges et a rappelé en particulier sa bonté pour le Collège de Roubaix.

« L'an dernier, a-t-il dit, à l'occasion du jubilé de cinquante ans de la fondation de notre établissement, vous obteniez de Rome pour le dévoué président de l'Association des anciens élèves un titre auquel tous ont applaudi; en même temps vous accordiez à l'un de nos maîtres les plus anciens une distinction qui nous honore tous.

» C'est que vous avez compris, Monseigneur, la grande œuvre qui s'accomplit ici dans ce collège. Ici, en effet, se prépare, dans une communauté de vie et de travail, cette union de toutes les classes de la société, qui est un bien si desirable à l'heure présente.

» Ici aussi à été résolu ce grand problème de l'éducation : laisser l'enfant à sa famille et lui permettre d'acquérir, sans s'expatrier, toute l'instruction nécessaire pour se créer un avenir et jouer son rôle dans la société. »

Monseigneur, avec des accents tout paternels, a remercié les élèves de leurs bons souhaits. Malgré sa grande fatigue, il leur a adressé quelques paroles d'édification qui les ont profondément touchés et leur a donné une dernière bénédiction.

L'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires tiendra, le lundi 15 juin, son assemblée générale annuelle.

La messe sera célébrée à 11 heures 1/2. Après la messe, les membres de l'Association se réuniront dans une des salles de l'établissement pour entendre le rapport de M. le Secrétaire et procéder au renouvellement partiel du Comité, conformément aux statuts. Le banquet aura lieu à une heure.

On est prié d'envoyer son adhésion avant le 8 juin. Les anciens élèves du Collège qui, par erreur d'adresse ou par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à cette assemblée générale peuvent la réclamer à M. l'Abbé Ghesquière, secrétaire de l'Association, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Les funérailles de sœur Clotilde, des Filles de la Charité. — Jeudi, à neuf heures du matin, ont eu lieu en l'église St-Martin les funérailles de Mme Armance Claisse, en religion sœur Clotilde de la congrégation des Filles de la Charité, décédée le 2 juin, à l'âge de 63 ans.

M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse, a fait la levée du corps, à la maison mortuaire, rue Pellart. Puis le cortège s'est mis en marche. Il se composait d'un grand nombre de Filles de Charité de Roubaix et des environs, d'une délégation de toutes les communautés de notre ville, des orphelines, des enfants des écoles, du patronage de St-Vincent-de-Paul, d'un groupe d'enfants de Marie, etc., etc.

Le deuil était conduit par M. Claisse, cousin de la défunte. A St-Martin, la messe a été dite par M. l'abbé Robezin, vicaire.

Après le service, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, suivi par une foule respectueuse.

Née à Hélincourt (Nord) en 1833, sœur Clotilde était entrée comme religieuse chez les Filles de la Charité de Roubaix en 1868. Elle avait donc 28 ans de profession.

A propos des fonctions de secrétaire général de la Mairie. — Dans un article où il était question des attaques d'un journal socialiste local contre des employés de la Mairie, la *Croix du Nord* avait incidemment n